

République algérienne démocratique et populaire

Ministère de l'habitat, de l'urbanisme, de la ville et de l'aménagement du territoire

Avis de recrutement

Le Ministère de l'habitat, de l'urbanisme, de la ville et de l'aménagement du territoire annonce l'ouverture des candidatures pour l'accès à des postes supérieurs au niveau de l'administration centrale dans le domaine de l'informatique et des systèmes d'information, destinés aux personnes remplissant les conditions réglementaires et dotées de compétences et d'une haute expérience.

Fonctions supérieures ouvertes :

- Directeur Général des Systèmes d'Information, de la Planification et des Statistiques.
- Directeur des systèmes d'information et des infrastructures,
- Directeur de la sécurité des systèmes d'information et de la protection des données.
- Sous-directeur des systèmes d'information, du développement et des applications numériques.
- Sous-directeur de la Sécurité et de l'Audit.
- Sous-directeur de la Protection des Données.

Conditions de candidature et qualifications requises :

- **Diplôme** : d'ingénieur d'État ou plus en informatique ou diplôme équivalent.
- **Expérience professionnelle** : Un minimum de cinq (05) ans d'expérience dans la spécialité demandée pour le directeur général et (04) ans pour les postes restants.
- **Nationalité** : Algérienne.
- **Aptitudes** : Capacité de leadership et de gestion administrative et technique de projets.
- **Langues** : Maîtrise des langues arabe et française.

Dossier de candidature (Pièces à fournir) :

- Une demande manuscrite de participation, précisant avec exactitude le poste visé.
- Un curriculum vitae (CV) détaillé.
- Une copie des diplômes et des qualifications scientifiques.
- Les attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle.

Dépôt des dossiers et délais :

Les dossiers doivent être envoyés à l'adresse électronique suivante: avis.recrutement@mhuv.gov.dz

La date limite de réception des dossiers est fixée à **quinze (15) jours** à compter de la date de publication du présent avis dans les journaux

Pour vos publicités Tél.:

(023) 50-21-13 / 50-21-14 / Fax : (023) 50-21-12

23

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'habitat, de l'urbanisme, de la ville et de l'aménagement du territoire

Avis de recrutement

Le Ministère de l'habitat, de l'urbanisme, de la ville et de l'aménagement du territoire annonce l'ouverture des candidatures pour l'accès à des postes supérieurs au niveau de l'administration centrale dans le domaine de l'informatique et des systèmes d'information, destinés aux personnes remplissant les conditions réglementaires et dotées de compétences et d'une haute expérience.

Fonctions supérieures ouvertes :

- Directeur Général des Systèmes d'Information, de la Planification et des Statistiques.
- Directeur des systèmes d'information et des infrastructures,
- Directeur de la sécurité des systèmes d'information et de la protection des données.
- Sous-directeur des systèmes d'information, du développement et des applications numériques.
- Sous-directeur de la Sécurité et de l'Audit.
- Sous-directeur de la Protection des Données.

Conditions de candidature et qualifications requises :

- Diplôme : d'ingénieur d'Etat ou plus en Informatique ou diplôme équivalent.
- Expérience professionnelle : Un minimum de cinq (05) ans d'expérience dans la spécialité demandée pour le directeur général et (04) ans pour les postes restants.
- Nationalité : Algérienne.
- Aptitudes : Capacité de leadership et de gestion administrative et technique de projets.
- Langues : Maîtrise des langues arabe et française.

Dossier de candidature (Pièces à fournir) :

- Une demande manuscrite de participation, précisant avec exactitude le poste visé.
- Un curriculum vitae (CV) détaillé.
- Une copie des diplômes et des qualifications scientifiques.
- Les attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle.

Dépôt des dossiers et délais :

Les dossiers doivent être envoyés à l'adresse électronique suivante: avis.recrutement@mhu.gov.dz

La date limite de réception des dossiers est fixée à quinze (15) jours à compter de la date de publication du présent avis dans les journaux.

■ Horizons : 15-07-2026 - Anep 2616024231